

## **ZFE - ZONE À FAIBLE ÉMISSION**

D'ici 2025, pour répondre à la volonté gouvernementale, la Métropole et la Commune de Tours envisagent d'installer une ZFE sur un périmètre non encore arrêté. Il me semble important d'évoquer avec vous les conséquences financières que supporteront les classes populaires résidant en périphérie qui sont obligées d'utiliser leur véhicule pour leurs déplacements personnels et/ou professionnels. Bien que louable et compréhensible, cette volonté dogmatique s'oppose à la réalité d'une exclusion des classes populaires. Malgré la forêt des aides financières nationales ou locales envisagées, le différentiel reste trop onéreux pour les plus faibles de nos concitoyens. Le marché des véhicules électriques est encore techniquement et économiquement perfectible. Les infrastructures de recharge restent encore insuffisantes. Tenons compte des expériences de nos voisins allemands dont certaines villes commencent à renoncer à leurs ZFE, au motif d'une exclusion des classes modestes.

**Thierry Davaut, élu de la liste « En avant Saint-Cyr »**